

(Arch. du Tarn, 6 E 26/258)

Ce texte intitulé « Rellation » est le constat par des médecins de l'état de santé de Peyronne Boalle, femme de Vital Tremolieres, qu'il fait enregistrer par le notaire de Rabastens, André Delagarrigue. A cette époque, cette profession est le témoin de la vie intime de la famille. Tant mieux pour nous qui pouvons ainsi découvrir la vie quotidienne de plus de quatre cents ans...

Vital Tremolieres, habitant de la paroisse Saint-Anne de Grazac, fait appel à un médecin, Nicolas Bause, qui se rend au domicile de la malade accompagné d'un chirurgien, Raymond Volons. Tous les deux habitent Rabastens. Les termes médicaux employés sont très précis, ce qui est rare dans les textes de cette époque. Cela permet de se faire une idée précise du mal dont souffre la personne.

- 1/ L'an mil cinq cens nonante neuf et le quatorziè[me]
- 2/ jour du mois de juillet, après midy, dans la
- 3/ ville de Rabastens d'Albigeois\*, régna[n]t n[ot]re souverain prince
- 4/ prince Henry, par la grâce de Dieu, roy de France [et] de Navarre
- 5/ par devant moy not[aire] [et] tesmoingz bas nommés, se
- 6/ [ser]oict présanté m[âtr]e Nycolas Bause, médecin, habitant
- 7/ de Rabastens, lequel a dict à la réqui[siti]on de Vital
- 8/ Tremolieres, merchant, habitant de la parroisse de Gresac,
- 9/ le sixiesme du présant mois de juillet en compaignie
- 10/ de Ramond Volons, m[âtr]e cirurgien de lad[ite] ville, s'estre
- 11/ transporté en la ma[is]on dud[it] Tremolieres en lad[ite] parroisse
- 12/ de Grezac [et], illec estant, auroict visitée Peyronne Boalle,
- 13/ sa femme, qu'il auroict treuvé mallade d'une contusion
- 14/ sur la poitrine entre les deux mamelles, tellement que
- 15/ l'os cartilagus appellé sternon\* auroict esté
- 16/ aulcunement\* déprimé en dedans qu'yl faict qu'elle sent
- 17/ aulcunement\* une difficile respiration par ce que les
- 18/ poulmons n'ont pas telle estendue qu'ilz avoinct avant
- 19/ lad[ite] contusion ; elle sent aussy douleur lhors qu'elle
- 20/ est couchée sur l'espine du dos parce que les sept
- 21/ costes vrayes\* quy sont conjointes par une espifize\*
- 22/ avec led[it] os sternon ont esté aulcunement disloqués ; il
- 23/ aparoist aussy une thumeur [et] esminance\* en hors po[u]r
- 24/ aultant que la douleur excitée par lad[ite] contuzion
- 25/ a faict attraction d'humeur\*, lequel est corompu [et]
- 26/ par conséquant enflamé d'où procède lad[ite] douleur
- 27/ requérant moyd[it] not[air]e de sa présant rella[ti]on luy retenir
- 28/ acte, ce qu'ay faict ; en présances de m[âtr]e
- 29/ Jean de Moulhiet, docteur [et] advocat en la court et
- 30/ chambre de l'Edit\* establie à Castres [et] m[âtr]e Ramond
- 31/ Bloys, prat[icien] de lad[ite] ville de Rabastens soubsignés avec
- 32/ led[it] Bause [et] moy.

Bause

Demouilliet pr[a]t[icien]

Blois

De Lagarrigue not[aire]

## Glossaire

Rabastens en Albigeois : précision donnée car il existe une commune Rabastens-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées

os cartilagineus ou sternon : Le sternum est un os plat, impair, symétrique, situé au niveau de la partie antérieure de la cage thoracique sur lequel viennent s'attacher en avant les côtes (les sept premières chez l'homme)

aulcunement : dans une certaine mesure

sept costes vraies : Les douze paires de côtes humaines se répartissent en deux groupes :

- les sept premières paires, nommées « côtes sternales », ou « vraies côtes », sont reliées directement au sternum par leur cartilage ;
- les cinq suivantes, dites « asternales », se répartissent en deux sous-groupes :
  - les côtes K8 à K10 sont appelées « fausses côtes », et leur cartilage n'est pas uni au sternum, mais à celui des côtes sus-jacentes ;
  - les côtes K11 et K12, les « côtes flottantes<sup>1</sup> », se terminent par un cartilage libre et ne sont pas reliées au sternum.

espifize ou épiphyse : dans ce cas, il s'agit de l'extrémité des os longs, constituée de tissu spongieux.

esminance : protubérance en anatomie

humeur : pour le genre de ce nom, l'hésitation entre masculin et féminin ne disparaît qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. À l'origine, le mot *humeur* a un sens purement médical ; mais avec l'évolution de la médecine les chercheurs isolèrent et définirent les liquides du corps humain ; peu à peu le terme *humeur* tomba en désuétude. Le langage courant, petit à petit, conduit à l'utiliser pour évoquer des émotions. On peut dire que dans ce cas, c'est une substance liquide élaborée par l'organisme.

Chambre de l'Edit de Castres : Créée dès 1579 et confirmée par Henri IV en 1598, la chambre de l'Édit de Languedoc ou de Castres a rendu la justice pendant un siècle, en pleines guerres de religion, avant d'être supprimée et incorporée au parlement de Toulouse. La cour n'a pas toujours siégé à Castres : elle n'a quitté Lisle-sur-Tarn pour Castres qu'en 1595 et a trouvé refuge dans diverses villes pendant les troubles des années 1620-1630, avant de terminer son existence à Castelnaudary à partir de 1670.

Pour aller plus loin : [https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_2000\\_num\\_158\\_1\\_451029\\_t1\\_0303\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2000_num_158_1_451029_t1_0303_0000_3)